Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

N° 2021-117

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 09 OCTOBRE 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 30 septembre 2021, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, à l'Hôtel de Ville - Salle des Mariages, le 09 octobre 2021 à 9 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : *38*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI, M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART (pouvoir à M. BEAUDEAU, puis arrivée au point n° 2021-114), Mme KASMI, M. LLEDO, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG, Mme OUARET, M. LE NEINDRE, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL, M. KERAUDREN, Mme BEN HAJ KHALIFA, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. FAGUIER, Mme BENHSAINE, M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absent ayant donné procuration : *1*

M. VALLETON qui a donné pouvoir à Mme VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. BEAUDEAU est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : ENTREPRISES ET EMPLOI
Convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte pour l'année 2021.
Délibération n° 2021-117

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1611-4,
Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 (DCRA) et son décret d'application n° 2001-455 du 6 juin 2001,
Vu la délibération n° 2012-053 du 11 avril 2012 portant adhésion de la Commune de Villepinte à la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte,
Vu la délibération n° 2020-199 du Conseil Municipal du 12 décembre 2020 relative à la signature d'une convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte pour l'année 2020,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que la Commune de Villepinte est membre de la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte,

Considérant que les conditions du partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale doivent être envisagées pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2021,

Considérant que pour ce faire, une convention doit être conclue entre la Commune et l'Association précisant les modalités du soutien apporté par la Commune à l'Association pour la période concernée,

Considérant que l'Association a procédé à l'élection de son nouveau Bureau lors de son Assemblée Générale du 22 juin 2021,

Après avis de la Commission du Développement Economique, Commerces, Insertion Professionnelle et Emploi du 27 septembre 2021,
Avis du Bureau Municipal du 29 septembre 2021,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur JIAR,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 39 VOIX POUR

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour la période courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

ARTICLE 2 : Que le montant de la subvention est fixé à 70 000 € et que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2021.

ARTICLE 3 : De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 09 Octobre 2021

Le Maire,
1ère Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement
du Territoire Paris Terres d'Envol

MAIRIE DE VILLEPINTE (Seine St-Denis)

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION ENTREPRISES ET EMPLOI

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2021-117

Conseil Municipal du 09 octobre 2021

RAPPORTEUR : *Monsieur JIAR*

OBJET : X - *ENTREPRISES ET EMPLOI*
1 - Convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour l'année 2021.

Par délibération n° 2012-053 du 11 avril 2012, la Commune a décidé d'adhérer à la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, à compter du 1er juillet 2012, pour mener à bien des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 26 ans.

Par délibération n° 2020-199 du 12 décembre 2020, l'Assemblée Délibérante a approuvé la convention de partenariat qui a pris fin le 31 décembre 2020.

Pour information, la subvention pour l'année 2020 était de 70 000 €.

Afin d'assurer la poursuite des actions entreprises par l'Association, la Commune de Villepinte a souhaité renouveler son engagement et son soutien financier à la Mission Locale Intercommunale pour l'année 2021, aux conditions précisées dans la convention annexée à la présente délibération.

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 22 juin 2021. Lors de cette instance, un nouveau Bureau a été élu. Le bilan d'activité 2020 (joint à cette délibération) a été remis à la Commune à cette occasion.

CONCLUSION

Il est donc demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Villepinte et la Mission Locale Intercommunale de Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte, pour l'année 2021.

Avis de la Commission du Développement Economique, Commerces, Insertion Professionnelle et Emploi du 27 septembre 2021.
Avis du Bureau Municipal du 29 septembre 2021.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

VILLE DE VILLEPINTE

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE
SEVRAN ■ TREMBLAY ■ VILLEPINTE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE VILLEPINTE ET LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE SEVRAN - TREMBLAY-EN-FRANCE - VILLEPINTE POUR L'ANNEE 2021

Entre les soussignés

La Ville de Villepinte, représentée par son Maire en vertu de la délibération n° 2021-117 adoptée lors du Conseil Municipal du 09 octobre 2021, Madame Martine VALLETON, ci-après désignée par "la Ville"

D'une part,

et

La Mission Locale Intercommunale, représentée par Madame Dalila ARAB agissant en qualité de Présidente, ci-après désignée par "l'Association"

D'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Préambule :

Depuis le 1er juillet 2012, la Ville de Villepinte adhère à la Mission Locale Intercommunale aujourd'hui dénommée "Association Mission Locale Sevran - Tremblay-en-France – Villepinte".

Cette association mobilise les acteurs locaux ou institutionnels concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 16 à 25 ans sortis du système scolaire rencontrant des difficultés particulières et dont l'insertion dans la vie active se heurte soit à une absence de formation, soit au chômage, soit à une inadaptation sociale.

Conformément à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 (DCRA) et à son décret d'application n° 2001-455 du 6 juin 2001, ainsi qu'à l'article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convention a comme objet de fixer, pour l'année 2021 le contenu et les modalités du soutien apporté par la Ville à l'association pour l'ensemble des actions détaillées à l'article 2.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La Ville de Villepinte reconnaît l'intérêt de la politique menée en faveur de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 16 à 25 ans par l'Association « Mission Locale Intercommunale de Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte » et entend donc lui apporter un soutien financier.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs, ainsi rappelés :

- assurer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sur le territoire intercommunal,
- accueillir, être à l'écoute et orienter tout jeune de 16 à 25 ans sans emploi durable quelles que soient les difficultés : emploi, formation, vie quotidienne, santé,
- construire des itinéraires personnalisés d'insertion professionnelle et sociale, accompagner individuellement les jeunes concernés,
- avoir une démarche pro active envers les jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les institutions,
- transmettre à la Ville un ensemble d'informations à caractère statistique ou socio-économique sur les publics accueillis et les moyens préconisés pour résoudre leurs difficultés.

L'Association s'engage également à communiquer à la Ville, au plus tard le 30 juin de l'année suivante la date de clôture du dernier exercice comptable :

- les comptes du dernier exercice clos,
- le rapport d'activité annuel,
- les procès-verbaux des réunions des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration du dernier exercice clos et de l'exercice en cours, notamment de celle approuvant les comptes et le rapport d'activité annuel.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA VILLE

La Ville s'engage à soutenir financièrement l'association pour la réalisation de la mission définie en préambule, par l'octroi d'une subvention de fonctionnement versée annuellement, sous réserve du vote des crédits par le conseil municipal.

Ce renouvellement express est subordonné à la reconduction des pièces détaillées aux articles 2 et 5.

La Ville de Villepinte notifie annuellement à l'association le montant de la subvention.

La Ville de Villepinte met à disposition les locaux situés 6, place de la Mairie.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ARTICLE 4 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour 2021, la subvention couvrira l'activité du 1er janvier au 31 décembre 2020 et sera créditée au compte établi :

- **Au nom de l'Association Mission Locale Intercommunale Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte – 10, Avenue Salvador Allende – 93270 SEVRAN**
- **Ouvert sur les livres de la SOCIETE GENERALE**
- **Code banque : 30003** **Code guichet : 04016**
- **N° de compte : 00037273782** **Clé : 06**
  (Un RIB sera transmis chaque année à la collectivité)

La subvention annuelle votée par le conseil municipal fera l'objet de deux versements :

- 75 % dans le courant du mois qui suit l'adoption en conseil municipal
- 25 % dès que l'association aura souscrit aux formalités énoncées par l'article 5.

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

En contrepartie de versement de la subvention, l'Association devra :

1. Adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général en vigueur (ou au plan comptable du Conseil National de la Vie Associative).
2. Désigner un commissaire aux comptes agréé (pour les associations recevant plus de 150.000 € de fonds publics), dont l'association fera connaître le nom à la Ville dans les trois mois suivant la notification de la présente convention.
3. Porter à la connaissance de la Ville toute modification concernant :
   - Les statuts,
   - Le Président de l'association,
   - La composition du Conseil d'Administration et du Bureau,
   - Le commissaire aux comptes,
   - L'adresse du siège social de l'association.
4. Mettre à l'étude, le cas échéant, toute proposition présentée par la Ville pour l'amélioration des activités de l'association.
5. Justifier, à tout moment sur simple demande de la Ville, de l'utilisation des subventions reçues.
6. Valoriser dans son budget le montant total des aides (financières et non financières) accordées par la Ville.
7. Prendre une assurance couvrant les dommages résultant de son activité.

ARTICLE 6 - DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Si une action spécifique est confiée à l'association, elle donnera lieu à la conclusion d'une nouvelle convention particulière prévoyant les modalités de réalisation et de financement de cette action.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

La présente convention est consentie et acceptée pour la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

ARTICLE 7 - RESILIATION

A la demande expresse et motivée de l'une des parties, la présente convention pourra être résiliée de plein droit en cas d'inexécution d'une ou plusieurs des obligations prescrites.

La résiliation sera effective à l'issue du délai de préavis de trois mois commençant à courir à compter de la notification de la mise en demeure, expédiée en recommandé avec accusé de réception, sauf si dans ce délai :

- les obligations citées dans la mise en demeure ont été exécutées ou ont fait l'objet d'un début d'exécution,
- l'inexécution des prestations requises est consécutive à un cas de force majeure.

Jusqu'à l'expiration du délai de préavis ci-dessus défini, les parties à la présente convention doivent respecter toutes leurs obligations contractuelles.

La résiliation ne donne lieu à aucune indemnité.

ARTICLE 8 - COMPETENCE DU TRIBUNAL

La présente convention est un contrat administratif. En conséquence, en cas de litige relatif à son application, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Montreuil.

Fait à Villepinte,

Le.....

La Présidente de la Mission Locale Intercommunale Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte	**Le Maire** **1ère Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement du Territoire Paris Terres d'Envol**
Dalila ARAB	**Martine VALLETON**

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

Mission Locale

SEVRAN • TREMBLAY • VILLEPINTE

BILAN D'ACTIVITÉ 2020

NOTRE MISSION : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le Bilan d'activité 2020 de la Mission Locale Intercommunale Sevran / Tremblay / Villepinte. Celui-ci s'inscrit malheureusement dans un contexte inédit de crise sanitaire et économique qui a débuté en 2020 et que nous continuons de subir de plein fouet.

Comme chaque année, ce bilan d'activité est un observatoire de la jeunesse suivie au sein de notre association. Il présente également les différentes actions que nous avons réalisées. Mais j'ai souhaité cette année insister sur l'impact de la pandémie sur notre activité : tant sur les difficultés auxquelles nous avons dû faire face que sur les opportunités d'innovation que nous a paradoxalement offertes cette crise inédite. En effet, ce rapport d'activité rappelle l'adaptation dont la Mission Locale a fait preuve pour maintenir son activité et utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication à des fins d'accompagnement des jeunes. Nous sommes fiers d'avoir maintenu le lien avec les jeunes du territoire et proposé une offre de service qualitative et adaptée au mieux à leurs demandes.

Les équipes se sont attelées à répondre aux multiples sollicitations des jeunes. Qu'elles soient sanitaires, sociales ou liées à l'insertion professionnelle. Car, cette année encore, nous avons constaté que les demandes des jeunes de notre territoire étaient protéiformes : emploi, santé, logement, avenir, soutien... La Mission Locale est, plus que jamais, l'espace des ressources multiples des jeunes en demande d'insertion. Et il est nécessaire de maintenir cette place si particulière à la croisée des chemins de la jeunesse, de l'insertion, du monde économique et du lien social.

La fin de l'année 2020 a été marquée par le Plan de relance décidé par le gouvernement au sein duquel une place centrale est donnée au réseau des missions locales. Nous souhaitons collectivement relever ce défi tout en rappelant que la course au placement à l'emploi ne résoudra pas les fragilités des jeunes les plus vulnérables. Nous devons rester attentifs aux besoins exprimés par les jeunes et notamment, leurs besoins de lien social et d'accomplissement de soi. Je formule le souhait que l'année 2021 soit pleinement dédiés à l'accueil et l'accompagnement de tous les jeunes de notre territoire en demande d'insertion et de soutien. La Garantie Jeunes, le PRIJ, l'Obligation de formation des 16-18 ans : tels sont nos défis à relever et nous devons rester concentrés sur ces priorités en maintenant une Mission Locale forte, investie et engagée

Je remercie sincèrement les professionnels pour leur engagement, nos partenaires et financeurs pour leur confiance et leur soutien et nous souhaite une année 2021 sous le signe d'un nouveau dynamisme.

Olivier GUYON
2ème adjoint au maire délégué au développement économique, Commerces, Urbanisme opérationnel et Actions métropolitaines.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

SOMMAIRE

- LA MISSION LOCALE 4
- CHIFFRES-CLÉS DE L'ACTIVITÉ 5
- ADAPTATION COVID-19 6
- DONNÉES STATISTIQUES 8
- JEUNES EN PREMIER ACCUEIL 10
- JEUNES SUIVIS 12
- PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES 14
- ENTRÉES EN SITUATION 15
- ÉVOLUTION 2018 / 2020 16
- L'ÉQUIPE EN ACTION 17
  - 18 fiches action 18
- PERSPECTIVES 2020 30

Sevran • Tremblay • Villepinte

Dénomination : Mission Locale Intercommunale (Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte)

Objet social : Conformément à différents textes régissant et définissant l'activité des Missions Locales :

- Loi n°89-905 du 19 décembre 1989 et les articles L5314-1 à 4 du code du travail
- Charte des Missions Locales adoptée le 12 décembre 1990 et les protocoles 2000, 20005 et 2010

Convention collective des Missions Locales et PAIO du 21 février 2001

L'association dont le territoire d'intervention se place sur les communes de Sevran, de Tremblay-en-France et de Villepinte souhaite favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, concourir à la concrétisation de leurs projets et intervenir en collaboration avec les associations et les institutions œuvrant dans les champs de l'Education et de la vie quotidienne, notamment dans le domaine de l'emploi et de la formation, de la santé, du logement, de la vie sociale, des sports, des loisirs et de la culture.
À cet effet, l'association travaille avec les acteurs locaux ou institutionnels concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes rencontrant des difficultés particulières et dont l'insertion dans la vie active se heurte soit à une absence de formation, soit au chômage, soit à un isolement social.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

LA MISSION LOCALE

L'ÉQUIPE

Olivier GUYON
(Tremblay)
Président

Dalila ARAB (Sevran)
Vice-présidente

Youssef JIAR (Villepinte)
Vice-président

Yvelie LE GALL
Directrice

L'équipe en action
> page 17

31 SALARIÉS

- **4** Chargées d'Accueil
- **13** Conseillers(ères) en Insertion Professionnelle
- **2** Conseillères Garantie Jeunes
- **1** Chargée de relations Entreprises
- **3** Référent(e)s IEJ* (Justice/Handicap/Emploi)
  * *Initiative pour l'Emploi des Jeunes*
- **1** Psychologue
- **1** Assistante administrative
- **1** Chargée d'animation
- **1** Assistante de Direction
- **3** Responsables de Secteur
- **1** Directrice

ORGANISATION

3 ANTENNES

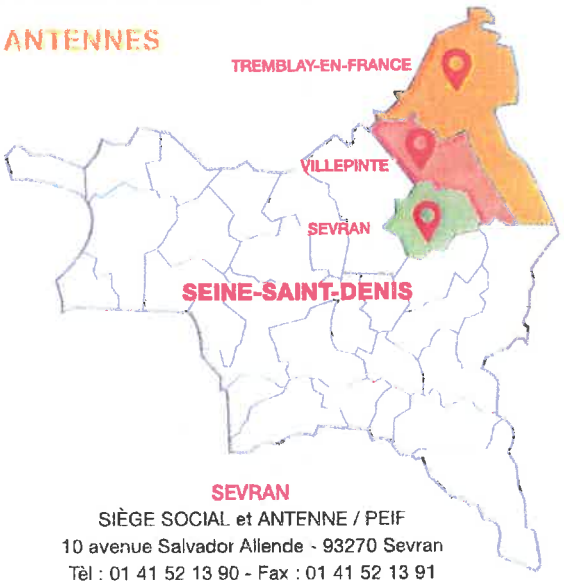

SEVRAN
SIÈGE SOCIAL et ANTENNE / PEIF
10 avenue Salvador Allende - 93270 Sevran
Tèl : 01 41 52 13 90 - Fax : 01 41 52 13 91

TREMBLAY-EN-FRANCE
ANTENNE
23 allée Nelson Mandela - 93290 Tremblay-en-France
Tèl : 01 48 61 87 94 - Fax : 01 49 63 21 15

VILLEPINTE
ANTENNE
Impasse Sainte Marie - 93420 Villepinte
Tèl : 01 41 52 53 69 - Fax : 01 41 52 53 70

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

ORIENTATION / FORMATION

EMPLOI / ALTERNANCE

SANTÉ / SOCIAL

VIE QUOTIDIENNE

CHIFFRES-CLÉS DE L'ACTIVITÉ

1 030	NOUVEAUX JEUNES ACCUEILLIS
2 985	JEUNES SUIVIS
6 482	ENTRETIENS INDIVIDUELS
831	ATELIERS RÉALISÉS
28 595	PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES
1 444	ENTRÉES EN SITUATIONS
dont	
745	ENTRÉES EN EMPLOI
486	ENTRÉES EN FORMATION
105	ENTRÉES EN ALTERNANCE

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ADAPTATION COVID-19

Nous avons collectivement vécu une année 2020 difficile, usante, voire dramatique pour certains. Nous souhaitons ici remercier les professionnels de la Mission Locale et rendre visible toute l'innovation dont ils ont fait preuve cette année. Les contraintes sanitaires et les confinements ont engendré des idées et des adaptations qui méritent d'être saluées.
Toutefois, rappelons que si l'accompagnement à distance a le mérite de répondre partiellement au besoin des jeunes, cette expérience inédite nous prouve que l'accompagnement des jeunes les plus précaires nécessite des contacts humains et du lien social.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DURANT LE CONFINEMENT LES CHIFFRES

910 Jeunes restés en contact avec la Mission Locale

2 233 Entretiens téléphoniques et visio réalisés

10 043 Contacts (mail, SMS)

1 Atelier hebdomadaire d'aide à la construction du projet professionnel

73 354€ d'Aides financières versées (PACEA, Chèques services villes, FDAJ...)

16 Outils digitaux testés et proposés aux jeunes (serious games, site d'orientation pro, relaxation...)

L'OFFRE DE SERVICE À DISTANCE

Conscients de la nécessité de se réinventer pour maintenir un niveau de service acceptable, une nouvelle offre d'accompagnement a vu le jour en 2020 pour répondre au besoin des jeunes et garantir la sécurité sanitaire de tous.

L'atelier Parcouréo à distance : dès avril 2020, la Mission Locale a développé un atelier par voie de visioconférence permettant aux jeunes d'élaborer ou préciser leur projet professionnel. Le moment était tout à fait propice à la rétrospection et cet atelier a conduit les jeunes à définir un plan d'action en attendant la reprise.

L'atelier CV à distance : un atelier en visioconférence permettant aux jeunes d'adapter leur CV aux offres d'emploi et de formation mais également d'être en capacité de présenter leur parcours professionnel et leurs compétences.

Escale confiance en visio : depuis plusieurs années, la MLI propose un atelier de valorisation de l'estime de soi. Malheureusement, les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis de le maintenir en présentiel malgré un besoin très important. L'atelier a donc été adapté en distanciel et une session a pu se mettre en place en novembre 2020.

Plus globalement, un groupe de travail qui s'est tenu l'été 2020 a fait un certain nombre de propositions de nouvelles offres de service à distance qui pourront être développées en 2021 : un live/chat en visio, des MOOC en distanciel...

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ADAPTATION COVID-19

LE TÉLÉTRAVAIL (+ Équipement des salariés)

Cette période inédite a permis à la MLI d'organiser le télétravail au sein de la structure afin d'améliorer le bien-être des salariés et optimiser l'accompagnement des jeunes grâce à du temps mobilisé pour les relances, reprises de contact, recherches d'offres…

L'équipement des salariés a également été renforcé grâce à la mise à disposition d'ordinateurs portables, d'application pour disposer d'un téléphone professionnel et de déploiement d'outils numériques qui facilitent la gestion de l'accompagnement à distance.

ORGANISATION MLI

Au moment du déconfinement de mai 2020, la Mission Locale a tenu à rouvrir ses portes au plus vite pour que les jeunes soient de nouveau accueillis tout en préservant la santé et la sécurité de tous. Il a fallu donc adapter notre organisation pour trouver un juste équilibre entre gestion de flux et préservation des gestes barrières.

Nous pouvons saluer l'adaptabilité des professionnels qui ont su relever ce défi. Adaptation de nos modes d'accueil, réorganisation des plannings et des horaires, redéfinition des espaces d'accueil… De nombreuses communications/affiches ont été déployées pour informer les jeunes et partenaires.

COOPÉRATION DÉPARTEMENTALE

Au-delà du simple périmètre de la Mission Locale Sevran/Tremblay/Villepinte, cette crise sanitaire et sociale nous a permis de renforcer la cohésion départementale et de nous appuyer sur Convergence 93 (association départementale des missions locales de Seine-Saint-Denis) pour traverser cette épreuve et maintenir un niveau de service de qualité à destination des jeunes.

L'ensemble des professionnels du réseau des missions locales de SSD se sont mobilisés en 2020 pour alimenter des groupes de travail et de réflexion tels que : le GT Alternance, le GT Veille informationnelle, le GT Garantie Jeunes…

Un groupe de travail départemental « offre de service à distance » dont l'objectif est de capitaliser sur les innovations de cette période, a vu le jour à la rentrée 2020. Un sondage réalisé auprès des professionnels du réseau a ouvert la voie vers de nouvelles offres de services départementales tant sur l'accompagnement des jeunes que sur la formation des professionnels.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

DONNÉES STATISTIQUES

CHÔMAGE

Pour la Seine-Saint-Denis, le taux de chômage est de **12 %** au 3ème trimestre 2020 contre 10,4 % au 4e trimestre 2019.

Avec cette hausse de **1,6 points**, le département reste la zone où le taux de chômage est le plus élevé en Ile-de-France.

Source : Insee : « Taux de chômage localisés au 3ème trimestre 2020 et taux de chômage au sens BIT » – Parution 07/01/21

	TAUX DE CHÔMAGE
YVELINES (78)	7,3%
PARIS (75)	7,2%
HAUTS-DE-SEINE (92)	7,3%
ESSONNE (91)	7,6%
SEINE-ET-MARNE (77)	7,9%
VAL-DE-MARNE (94)	8,4%
VAL-D'OISE (95)	9,6%
SEINE-SAINT-DENIS (93)	12%
ILE-DE-FRANCE	8,3%

DEFM* PAR DEPARTEMENT CAT. A, B, C EN DECEMBRE 2020

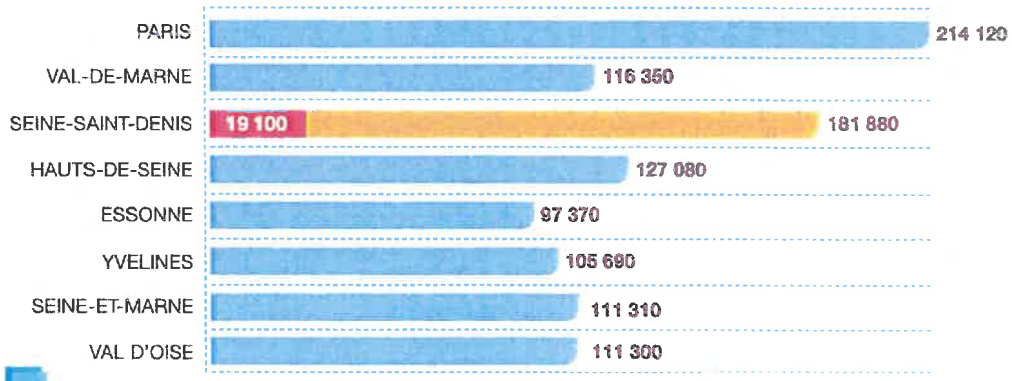

** Demandeur-se d'Emploi en Fin de Mois*

DEFM

On compte **19 100 jeunes** DEFM, moins de 25 ans, en Seine-Saint-Denis.

Ces jeunes représentent donc **10,50 % des DEFM** du département soit une hausse par rapport à l'année précédente sur la même période (16 300 jeunes DEFM soit 9,7 %).

Sources : Pôle Emploi-STMT, données brutes « Chômage et demandeurs d'emploi : DEFM Ile-de-France – Cat. A,B et C et DEFM Seine-Saint-Denis – Cat. A,B et C – Moins de 25 ans

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

DEMANDEURS D'EMPLOI

On recense **181 340** demandeur·se·s d'emploi catégories A, B et C en Seine-Saint-Denis contre 168 320 en 2019 soit une hausse de 7,2%.

Par ailleurs, au 4ème trimestre 2020, on compte **133 820** demandeur·se·s d'emploi de catégorie A dans le département.

Sources : Pôle Emploi-Dares, STMT, traitements DARES « Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Ile-de-France au 4ème trimestre 2020 » Parution : août 2020, MAJ : 27/01/2021

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEUR·SE·S D'EMPLOI INSCRIT·E·S (CAT. A, B, C) PAR DÉPARTEMENT SUR LE 4ÈME TRIMESTRE 2020

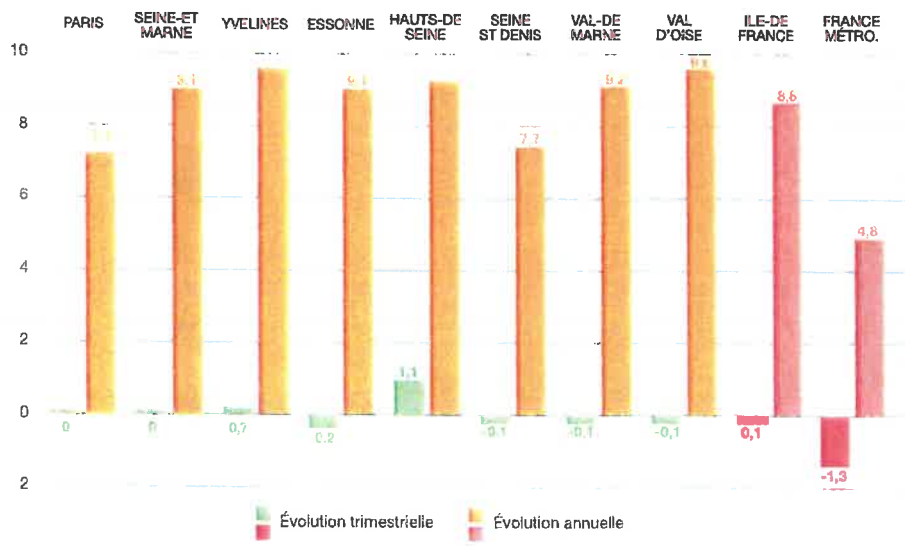

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

LE PREMIER ACCUEIL EN 2020

La crise sanitaire nous a contraints à un confinement dur de mars à mai 2020. Même si le contact avec les jeunes a été maintenu, nous avons fait le choix de ne pas inscrire de nouveaux jeunes durant cette période car notre offre de service était limitée. Malgré le confinement, nous notons une légère hausse du nombre de 1ers accueils comparativement à 2019 et aux années antérieures car les jeunes ont retrouvé très vite le chemin de la Mission Locale en septembre.
La mobilisation des équipes, notre site internet ainsi que nos différentes communications on permis de reprendre une activité soutenue dès la sortie du confinement.

1 051
NOUVEAUX JEUNES ACCUEILLIS

+2%
PAR RAPPORT À 2019

49%

59%
NIVEAU INFRA-BAC

51%

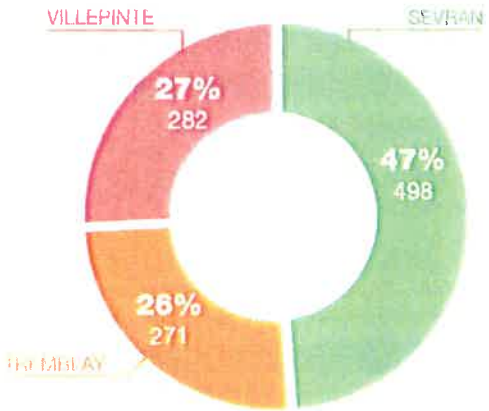

	ISSUS DES QPV*	INSCRITS À PÔLE EMPLOI
SEVRAN	224 45%	204 41%
TREMBLAY	77 29%	142 52%
VILLEPINTE	97 34%	176 40%
TOTAL	**398** **38%**	**522** **50%**

** Quartiers Politique de la Ville*

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

	ÂGE			NIVEAU				
	16/17	18/21	>21	INFRA CAP/BEP	CAP/BEP	BAC	BAC+2 ET +	TOTAL
SEVRAN	50	313	135	249	43	161	45	498
TREMBLAY	27	175	69	150	16	82	23	271
VILLEPINTE	33	182	67	145	16	102	19	282
TOTAL	**110**	**670**	**271**	**544**	**75**	**345**	**87**	**1 051**

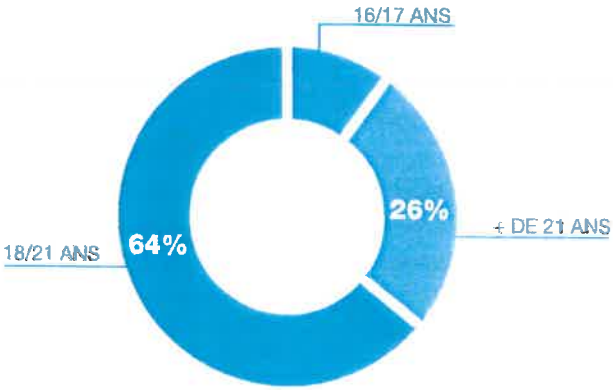

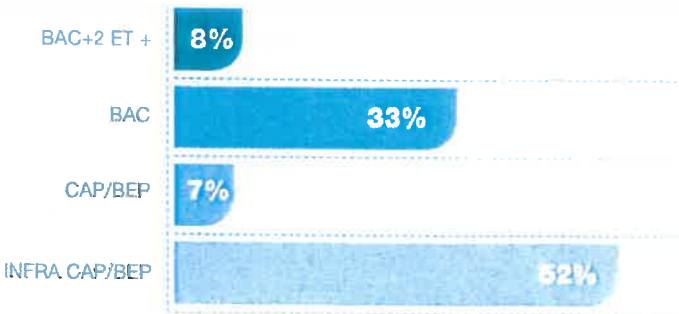

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

JEUNES SUIVIS

LES JEUNES SUIVIS EN 2020

Le terme « jeunes suivis » concerne l'ensemble des jeunes qui ont bénéficié d'au moins un entretien au cours de l'année 2020. **Le nombre de jeunes suivis reste stable comparativement à l'année 2019, témoignant ainsi du maintien du contact avec les jeunes malgré les multiples changements d'organisation et les contraintes sanitaires qui nous ont forcés à plus de distance et moins de souplesse.**
Il est proposé à chaque jeune de contractualiser son accompagnement au sein de la structure via le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie, l'engageant ainsi à s'impliquer dans son parcours et engageant la Mission Locale à proposer un suivi renforcé au jeune. Ce contrat est accompagné d'une possibilité de soutien financier qui, depuis la crise sanitaire et économique, est de plus en plus sollicité par les jeunes.

2 985
JEUNES SUIVIS

+0,3%
PAR RAPPORT À 2019

49%

51%

57%
NIVEAU INFRA-BAC

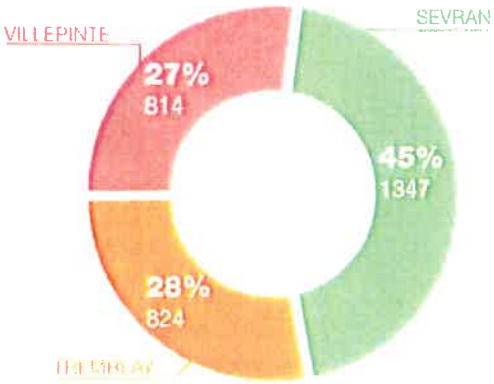

	ISSUS DES QPV*	INSCRITS À PÔLE EMPLOI
SEVRAN	779 58%	630 47%
TREMBLAY	315 38%	505 61%
VILLEPINTE	312 38%	429 53%
TOTAL	**1406** **47%**	**1564** **52%**

** Quartiers Politique de la Ville*

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

JEUNES SUIVIS

	ÂGE			NIVEAU				
	16/17	18/21	>21	INFRA CAP/BEP	CAP/BEP	BAC	BAC+2 ET +	TOTAL
SEVRAN	37	643	667	698	122	440	87	1 347
TREMBLAY	23	372	429	350	98	312	64	824
VILLEPINTE	30	383	401	351	75	332	56	814
TOTAL	**90**	**1 398**	**1 497**	**1 399**	**295**	**1 084**	**207**	**2 985**

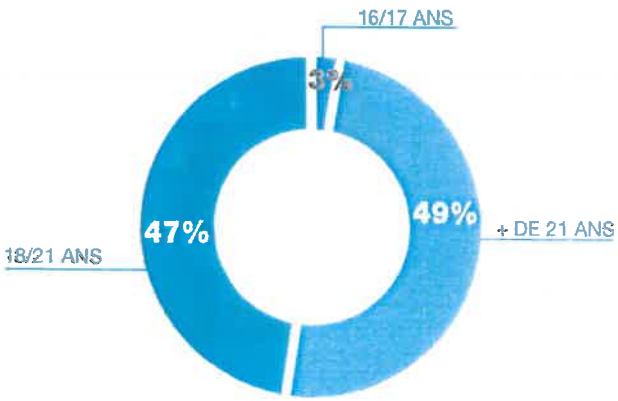

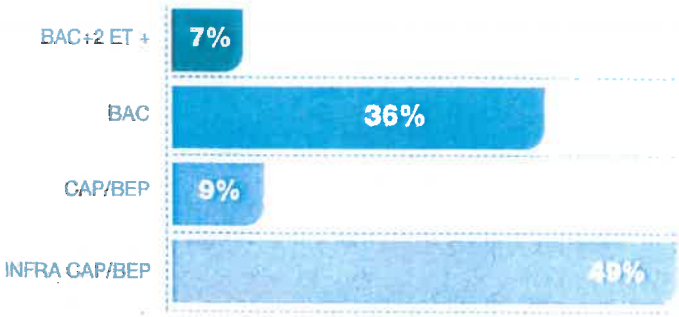

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES

POUR CHAQUE JEUNE SUIVI

12 ÉVÈNEMENTS

2 ENTRETIENS

5 à 6 PROPOSITIONS DE FORMATION OU EMPLOI

AU TOTAL

36 216 ÉVÈNEMENTS

6 482 ENTRETIENS INDIVIDUELS

831 ATELIERS COLLECTIFS

27 685 PROPOSITIONS

EVÉNEMENTS / Tout contact pris avec le jeune (entretien, téléphone, visite, mail...).

ENTRETIENS / Entretien individuel de 45min à 1h avec un conseiller référent de parcours ou référent d'une action.

ATELIERS / Ateliers collectifs sur une thématique en lien avec un besoin repéré (emploi, projet professionnel, formation, mobilité...).

PROPOSITIONS / Toute proposition faite au jeune lors d'un entretien ou d'un atelier (offre d'emploi, offre de formation, visite d'entreprise...).

	EMPLOI	FORMATION	PROJET PROF.	SANTÉ SOCIAL	
SEVRAN	6 365	1 511	988	1 658	37%
TREMBLAY	5 567	1 134	756	1 851	32%
VILLEPINTE	4 832	1 412	1 088	1 433	31%

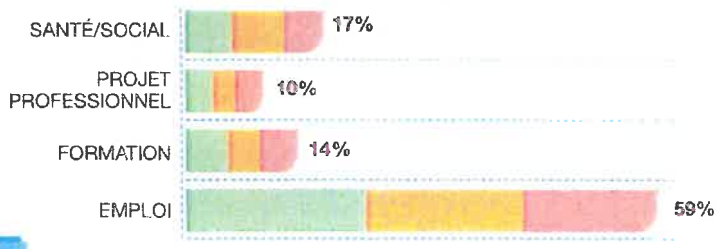

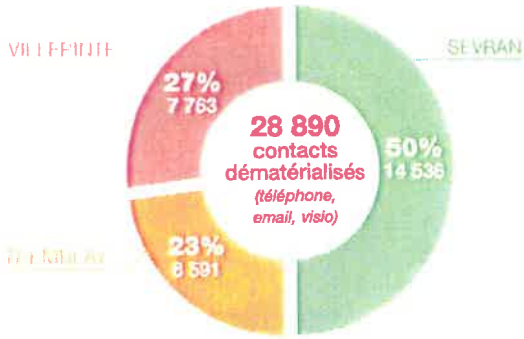

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ENTRÉES EN SITUATION

ALTERNANCE **105**

FORMATION **486**

STAGE EN ENTREPRISE **61**

RETOUR EN SCOLARITÉ **47**

48% DES JEUNES SUIVIS SONT ENTRÉS EN SITUATION EN 2020

591 JEUNES SONT ENTRÉS EN **FORMATION** OU EN **APPRENTISSAGE**

745 JEUNES SONT ENTRÉS EN **EMPLOI**

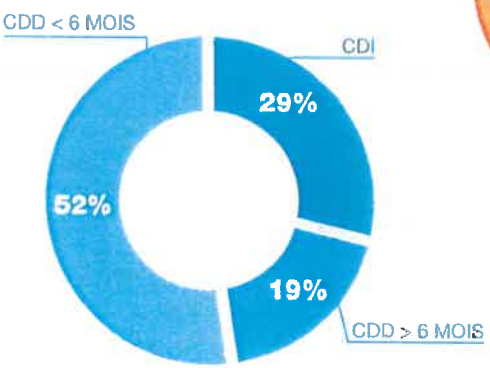

L'année 2020 a été extrêmement difficile sur le champ de l'emploi. Les jeunes sont les premiers touchés par cette crise économique et les entrées en emploi sont en baisse importante cette année.

Notons toutefois que les chiffres formation, stage ou retour en scolarité sont restés constants et nous constatons même une augmentation des entrées en contrats en alternance, ce dont nous pouvons nous féliciter au regard du fort taux d'insertion durable qu'engendre cette modalité de qualification.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ÉVOLUTION 2018/2020

ENTRÉES EN SITUATION

	2018		2019		2020	
EMPLOI	984	-20%	1 075	+9%	745	-31%
FORMATION	455	-26%	495	+9%	486	-2%
ALTERNANCE	90	-20%	83	-8%	105	+26%
TOTAL* *(Y compris stages et scolarité)*	**1 660**	-21%	**1 774**	**+ 7%**	**1 444**	-16%

NOTRE ACTIVITÉ

	2018		2019		2020	
PREMIER ACCUEIL	958	-1%	1 030	+8%	1 051	+2%
JEUNES SUIVIS	2 496	-3%	2 976	+19%	2 985	+0,3%
ENTRETIENS	12 902	+26%	11 618	-10%	6 482	-44%
ATELIERS	5 772	-11%	2 636	-54%	831	-68%
PROPOSITIONS	43 202	+44%	27 685	-36%	28 595	+3%

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

L'ÉQUIPE EN ACTION

Postes mutualisés sur les 3 antennes

Yvelie LE GALL	Directrice
Lucia DELOUMEAUX	Assistante de Direction
Samia AMROUCHE	Chargée de Relation Entreprises
Sophie BELLANCE Handicap	Référents IEJ
Jean JOURDAIN Jeunes sous main de justice	
Céline LANGE Emploi	
Vanessa PAM	Conseillères Garantie Jeunes
Ghizlane SEDDIKI	
Gwendoline DESRICOURT	Psychologue
Jamel BOUARICH	Référent PRJJ / Jeunes 16-18 ans

SEVRAN

Florence LAVAUD	Responsable de secteur / Axe développement
Rosalie MAFOUTA	Chargées d'accueil
Canan CETINPOLAT	
Mary FERDINAND	Assistante administrative
Wassila BERRIAH	Service civique
Didier BONOLI / PLIE-VAE	Conseiller(ère)s en insertion
Elisabeth BEAULIER	
Joëlle GAUTIER / PPAE-Décrocheurs	
Aminata DIALLO	
Christelle SERBIN / Congé maternité	

TREMBLAY EN FRANCE

Patricia PIERRE	Responsable de secteur / Axe référence
Coraline BABIN	Chargées d'Accueil
Nabil MIR	Service civique
Patricia GIFFARD / Vie quotidienne	Conseiller(ère)s en insertion
Morgane KHELIFAOUI	
Hammama NOURAOUT	
Marie-Bernadette POTIER / arrêt maladie	
Samira KHELIFA / congé maternité	

VILLEPINTE

Michèle BESNARD	Responsable de secteur / Axe production / I MILO
Leïla KARROUT	Chargée d'accueil
Sahra SOULA	Service civique
Idris ALIOUCHE / Informatique-Numérique	Conseiller(ère)s en insertion
Anaïs DAHABI / Alternance-Formation	
Vladana MOUCHET / Santé	

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

SOCIAL / SANTÉ..... p. 18 à 21
ACCOMPAGNEMENT..... p. 22 à 25
EMPLOI..... p. 26 à 29

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION POINT ÉCOUTE

Avec le soutien de

OBJECTIFS

Un espace d'écoute favorise le bien-être des jeunes suivis par la Mission Locale : une psychologue propose aux jeunes un entretien d'écoute sur leurs difficultés et une réorientation si besoin vers des structures adaptées.
Elle travaille également en appui aux équipes.

LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR L'ACTIVITÉ DU POINT ÉCOUTE

Malgré le confinement, la majorité des jeunes suivis ont bénéficié d'un suivi téléphonique, ce qui a produit des résultats tout aussi positifs qu'en présentiel. Cette modalité de rendez-vous permettra désormais à des jeunes qui ont des difficultés à se rendre à la Mission Locale d'en bénéficier (maladie chronique, troubles phobiques, anxiété sociale, etc.).
Si certaines actions ont dû être annulées (CRIPS, débat théâtral, formation aux compétences psychosociales des équipes), le contexte nous a poussés à faire preuve de créativité, à créer de nouveaux ateliers et contenus adaptés à un format en visio.

CONTACT
Gwendoline DESRICOURT
Psychologue
g.desricourt@sevran-mlidf.org
07 69 36 07 44

69% Femmes
31% Hommes
[illegible] résident en QPV

CHIFFRES CLÉS

- **57 jeunes** ont été reçus dans le cadre du Point Écoute
- **299 entretiens** ont été réalisés au total dans l'année
- **9 ateliers thématiques** (égalité Femme/Homme - Santé et addiction - Estime de soi) ont été animés et ont concerné **63 jeunes**
- **2 réunions** d'échanges de pratiques ont été proposées aux professionnels (situations préoccupantes de jeunes-Handicap)

FICHE ACTION CAPITAL SANTÉ

OBJECTIFS

Faciliter l'accès aux soins, aux droits et à l'hygiène des jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale Intercommunale Sevran/Tremblay-en-France/Villepinte.
La prise en compte de l'état de santé du jeune dans son parcours est essentielle pour une insertion réussie.
La Mission Locale propose un accompagnement spécifique autour des questions de santé qui se décline par :

- Le montage de dossiers d'accès aux droits (partenariat renforcé avec la CPAM)
- Orientation vers des professionnels de santé
- Ateliers de sensibilisation et visites des espaces santé (qui n'ont pas pu être mis en œuvre cette année du fait du contexte sanitaire).

Au 2ème semestre 2020, la référente santé s'est appliquée à sensibiliser et transmettre toutes les informations relatives au contexte sanitaire et au respect des gestes barrières.

CHIFFRES CLÉS

- **311 jeunes** ont bénéficié d'une proposition en lien avec la santé *(atelier, information / conseil, orientation vers un partenaire, aide financière.)*
- **62 jeunes** ont bénéficié d'un atelier collectif santé
- **57 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au montage de dossier PUMA / CMU (accès au droit)
- **48% des jeunes** bénéficiaires résident en QPV

Avec le soutien de

CONTACT
Vladana MOUCHET
Conseillère référente Santé
v.mouchet@sevran-mlidf.org
01 41 52 53 69

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ**

OBJECTIFS

L'Accompagnement Global est dans l'ADN de la Mission Locale. L'insertion professionnelle des jeunes doit passer par une insertion sociale et les professionnels de la Mission Locale intègrent pleinement cette notion dans leur accompagnement. Toutefois, il arrive fréquemment que certains jeunes cumulent les problématiques sociales et nécessitent un soutien accru.

Les problématiques les plus régulièrement repérées au moment du diagnostic et qui feront l'objet d'un accompagnement social renforcé sont les suivantes : Rupture/Recherche de logement ou d'hébergement, Garde d'enfant, Problématiques de santé, Accompagnement à la gestion de budget et solutions à la précarité financière.

La crise sanitaire que nous avons vécue en 2020 a multiplié les situations de précarité des familles et des jeunes. Cette réalité a une incidence directe sur l'activité de la Mission Locale qui, plus que jamais, ne peut mettre de côté la partie « sociale » de l'accompagnement du jeune dans son parcours d'insertion.

CHIFFRES CLÉS

- **223 jeunes** ont bénéficié d'un appui social renforcé et ont fait l'objet d'une proposition en lien avec un accompagnement social *(accès aux droits, santé, garde d'enfant, logement/hébergement...)*
- **339 618€** ont été versés au titre des allocations PACEA permettant de soutenir les jeunes dans leur démarche d'insertion.
- **448 204€** ont été versés au titre du dispositif Garantie Jeunes.
- **21 013€** ont été mobilisés pour les jeunes *(Nuitées d'hôtel, aides alimentaires et vestimentaires, soins de santé..)*

41% Sevran
31% Tremblay
28% Villepinte
résident en QPV

Seine Saint Denis
Sevran
Tremblay-en-France
DIRECCTE
Villepinte

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION **ESCALE CONFIANCE**

OBJECTIFS

L'atelier Escale Confiance vise à renforcer les compétences psycho-sociales, et plus particulièrement l'estime de soi, la communication, la conscience de soi, l'empathie, la gestion du stress et des émotions. Il s'agit de prévenir les conduites à risque mais également de (re)trouver les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en place d'un projet socio-professionnel, et de favoriser ainsi l'insertion des jeunes.

LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ESCALE CONFIANCE

Du fait du contexte sanitaire, la session de novembre s'est déroulée en distanciel.
A retenir :

Des avantages :
- Maintenir des ateliers en toute sécurité en contexte de pandémie.
- Rassurer les jeunes sur l'utilisation des outils numériques. Certains jeunes ont exprimé avoir eu des appréhensions à utiliser l'outil Zoom et la visioconférence et en avoir finalement eu une expérience positive.
- Être en contact avec des jeunes qui ne se déplacent pas à la Mission Locale en raison de leurs problématiques personnelles (anxiété, phobie sociale, etc.).

Mais également des inconvénients :
- Limité à une partie du public : les jeunes n'étant pas équipés ou pas en possibilité de s'isoler dans un espace personnel sont d'emblée exclus de l'accès au dispositif. Certains jeunes ont refusé l'inscription en raison de leur appréhension de l'usage de la visioconférence.
- Certains ateliers ne sont pas transposables et ont dû être supprimés.
- Les échanges sont moins spontanés, les temps informels créant habituellement de la cohésion étant inexistants (pauses, repas).

CHIFFRES CLÉS

- **24 jeunes** ont bénéficié de l'atelier
- **3 sessions** ont été réalisées au total dans l'année dont **1 session** en distanciel

17 Femmes
7 Hommes
[illegible] résident en QPV

CONTACT
Gwendoline DESRICOURT
[illegible]
g desricourt@sevran-mlidf.org
07 69 36 07 44

Avec le soutien de

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

SOCIAL / SANTÉ

FICHE ACTION URGENCES SOCIALES NUITÉES D'HÔTEL

OBJECTIFS

Maintenir la continuité dans le parcours d'insertion et soutenir les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et suivis à la Mission Locale lors d'une rupture d'hébergement.
Le dispositif Urgences Sociales/Nuitées d'Hôtel est une solution proposée aux jeunes en situation de rupture d'hébergement et suivis à la Mission Locale dans le cadre d'un parcours d'insertion.

La Mission Locale signe des conventions de partenariat avec des hôtels de proximité afin d'une part de bénéficier d'un tarif préférentiel mais également de permettre le suivi du jeune pendant le temps de son hébergement

Nous notons en 2020 moins de jeunes bénéficiaires de nuitées d'hôtel (29 contre 58 en 2019) mais davantage de nuitées par jeune. Cela traduit la précarité importante des jeunes qui ne trouvent aucune autre solution d'hébergement suite à la mise à l'abri proposée par la Mission Locale. Certains jeunes sont restés à l'hôtel durant plus de deux mois car aucune autre solution n'a pu être trouvée.

CHIFFRES CLÉS

- **29 jeunes** ont bénéficié de nuitées d'hôtel
- **521 nuitées d'hôtel** ont été mobilisées (soit 18 nuits par jeune en moyenne
- **17 013€** mobilisés pour des nuitées hôtelières

Avec le soutien de

Made in CONVERGENCE 93 Seine-Saint-Denis

DRIHL

Et par l'intermédiaire de l'Hôtel Services plus

HSP

CONTACT
Lucia DELOUMEAUX
Référente de parcours
l.deloumeaux@sevran-mlidf.org
01 41 52 13 90

FICHE ACTION PERMANENCE VIE QUOTIDIENNE

OBJECTIFS

Accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale intercommunale Sevran Tremblay-en-France Villepinte dans leurs démarches administratives.

Il s'agit principalement de les aider à remplir des documents (Déclaration impôts, demande de prestations sociales, demande de logement social, demande de foyer de jeunes travailleurs…) mais également de rédiger des courriers avec eux (demande de remise gracieuse pour les amendes ou contestation, litiges avec bailleurs sociaux, organismes de crédit…).

En 2020, un livret de la vie quotidienne a été créé et diffusé à tous les professionnels pour améliorer l'offre de service de la Mission Locale et permettre à chaque jeune d'être accompagné dans ses démarches administrative.

CHIFFRES CLÉS

- **29 jeunes** reçus sur la permanence
  - 3 Sevranais
  - 17 Tremblaysiens
  - 9 Villepintois
- **4 ateliers collectifs** qui ont bénéficié à **19 jeunes** (dont 2 ateliers en distanciel)

10% Sevran
59% Tremblay
31% Villepinte
Femmes
Hommes

Avec le soutien de

seine saint denis

DIRECCTE

Sevran

Tremblay-en-France

Villepinte

CONTACT
Patricia GIFFARD
Conseillère
p.giffard@sevran-mlidf.org
01 48 61 87 94

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION PLIE
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI

OBJECTIFS

Accompagnement renforcé des publics (sevranais exclusivement) les plus éloignés de l'emploi vers un CDD de plus de 6mois, un CDI ou une qualification.
Le PLIE a pour objectif d'adapter l'accompagnement au jeune suivi selon son niveau d'autonomie et son souhait d'insertion. A cet effet, des actions spécifiques de formation sont développées pour en faire bénéficier au public accompagné.

L'approche individuelle s'élabore en 3 phases :
- Phase 1 : Accueil et diagnostic
- Phase 2 : Positionnement du jeune sur une étape d'élaboration de projet professionnel, un accès à la qualification, une formation ou un emploi.
- Phase 3 : Suivi dans l'emploi

CHIFFRES CLÉS

- **83 personnes accompagnées**
- **1 jeune** en création d'entreprise
- **21 jeunes** en emploi durable
- **5 jeunes** en emploi non durable (CDD intérim ou CDD 6 mois)
- **5 jeunes** en emploi aidé (CUI, IAE...)
- **20 jeunes** en formation
- **52 jeunes** entrés en situation (soit 63% des jeunes suivis)

Avec le soutien de

Compétences Emploi SEVRAN

l'Europe s'engage en France

CONTACT
Didier BONOLI
Référent
d.bonoli@sevran-mlidf.org
01 41 52 13 90

FICHE ACTION PPAE

OBJECTIFS

Le PPAE est la mise en œuvre de la relation de co-traitance entre les services du Pôle Emploi et de la Mission Locale Intercommunale pour le suivi des jeunes demandeurs d'emploi.
Il s'agit d'un accompagnement mensuel renforcé pour des jeunes orientés par Pôle Emploi et qui cumulent un certain nombre de difficultés (dont principalement des difficultés sociales).

Malgré le contexte de crise sanitaire (excepté sur la période de mars à mai), les jeunes orientés par Pôle Emploi ont pu bénéficier d'un accompagnement global et qualitatif leur permettant d'optimiser leur chance d'accéder à l'emploi durable.

CHIFFRES CLÉS

- **390 jeunes** sont entrés en programme PPAE et ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (sur un objectif haut de 379 soit 103% d'objectif atteint grâce à la coopération des agents de Pôle Emploi et de la Mission Locale).
- **Dans l'année 76 jeunes** ont trouvé une solution d'insertion suite au suivi dans le cadre du programme (soit 55% des jeunes) :
  - 3 retour en scolarité
  - 6 contrats en alternance
  - 12 en CDI
  - 19 en formation
  - 36 en CDD

41% Sevran
30% Tremblay
29% Villepinte
Femmes
Hommes

Avec le soutien de

pôle emploi

CONTACT
Joëlle GAUTIER
Conseillère
Patricia PIERRE
Référente
p.pierre@sevran-mlidf.org
07 66 14 89 78

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

OBJECTIFS

Accompagnement renforcé en milieu fermé :
Accompagner les jeunes détenus à leur sortie et diminuer les ruptures avec les structures accompagnantes / Assurer un suivi éducatif renforcé des JSMJ / Préparer les sortants de prison à une reprise d'activité professionnelle (ou un cursus de formation) en contribuant à leur réadaptation au monde professionnel.

Accompagnement renforcé en milieu ouvert :
Repérer les jeunes sous main de justice pouvant relever de la Mission Locale / Informer le public des dispositifs d'insertion, d'emploi et de formation / Mettre en place un accompagnement spécifique facilitant l'accès à une solution (emploi, stage, formation).

Malgré les contraintes liées à la pandémie, des interventions en milieu fermé ont pu se dérouler en fonction des décisions gouvernementales et autorisations des administrations pénitentiaires, permettant ainsi la poursuite des suivis en milieu fermé sur 2020.

CHIFFRES CLÉS

Milieu ouvert

79 jeunes accompagnés dont **22 entrées en situation** (12 emplois / 10 en formation)

Milieu fermé
La dernière action qui avait débuté le 09 décembre 2019, s'est terminée le 13 mars 2020. Mais elle n'a pu être reconduite en 2020, pour cause de pandémie covid-19.

Je souhaite dire que la Mission Locale m'a beaucoup aidé depuis ma sortie de détention.

Grâce à la Mission Locale, j'ai trouvé un poste de préparateur de commandes en CDI.

Mon conseiller m'a aussi accompagné dans toutes mes démarches pour trouver un logement, déclarer mes impôts, consulter un médecin alors que j'étais déjà en poste.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à me réinsérer.

Témoignage de Fabien

CONTACT
Jean JOURDAIN
Chargé de projet
j.jourdain@sevran-mlidf.org
07 82 35 24 93

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION IEJ
JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

L'IEJ EMPLOI a pour objectif de favoriser l'insertion des jeunes en situation avérée ou présumée de handicap par un accompagnement global et renforcé.
L'action doit permettre de travailler sur tous les champs de l'insertion :

- Démarches administratives
- Santé
- Développement personnel
- Immersion : Stages PMSMP / Stages en ESAT

L'année 2020 a compliqué le suivi de ces jeunes en situation de handicap qui ne sont pas à l'aise avec le suivi dématérialisé (entretiens téléphoniques, mails, visio...). Il a été difficile pour la conseillère référente de proposer un suivi qualitatif dans ces contions car le contact physique et les entretiens avec des tiers sont souvent essentiels pour faire aboutir les démarches.

CHIFFRES CLÉS

- **42 jeunes accompagnées**
- **610 entretiens individuels** réalisés (soit 14 par jeune en moyenne)
- **13 accompagnements physiques** des jeunes auprès des partenaires ou **médiations** par voie de visio-conférence
- **11 situations** «emploi»
- **2 situations** «alternance»
- **15 situations** «formation»

62% Sevran
21% Tremblay
17% Villepinte

CONTACT
Sophie BELLANCE
Conseillère
s.bellance@sevran-mlidf.org
01 41 52 13 90

Avec le soutien de

FICHE ACTION GARANTIE JEUNES

OBJECTIFS

Accompagnement renforcé d'une durée d'un an par un référent unique, dans le but de :

- Connaître et acquérir les codes du monde du travail et de l'entreprise
- Acquérir une première expérience professionnelle
- Multiplier les mises en situation en milieu professionnel
- Acquérir une certaine autonomie sociale et financière
- Se maintenir dans l'emploi

Le dispositif Garantie Jeunes permet également un soutien financier mensuel permettant de lever les freins sociaux et de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires.

Le contexte sanitaire nous a mis en difficulté relativement à l'entrée des jeunes dans le dispositif et à l'animation des sessions collectives intensives de démarrage.

CHIFFRES CLÉS

- **82 jeunes accompagnés** (sur un objectif de 110 jeunes)

Jeunes sortis de dispositifs en 2020 :

- **21 jeunes** ont pu intégrer un **CDD** (temps partiel, temps plein ou intérim)
- **7 jeunes** ont pu intégrer un **CDI**
- **4 jeunes** ont pu signer un contrat en **alternance**
- **14 jeunes** ont pu bénéficier d'une **formation**
- **3 jeunes** ont pu effectuer un stage d'immersion en entreprise **(PMSMP)**

41% Sevran
30% Tremblay
29% Villepinte
Femmes
Hommes

CONTACT
Florence LAVAUD
Conseillère du dispositif
f.lavaud@sevran-mlidf.org
07 68 24 49 04

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

ACCOMPAGNEMENT

FICHE ACTION **IEJ EMPLOI**

OBJECTIFS

IEJ EMPLOI a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi durable des jeunes les plus éloignés de l'emploi via un accompagnement renforcé mêlant ateliers collectifs, prestations et entretiens individuels sur 12 mois.
Les contenus permettent de travailler sur tous les champs de l'insertion :

- Démarches administratives, Santé, Développement personnel, Outillage/Immersion
- TRE : CV-LM-préparation à l'entretien et aux tests de recrutement
- Informations Métiers et bassin d'emploi-Visites d'entreprises
- Stages PMSMP

L'objectif est la mise à l'emploi durable et de ce fait, un suivi dans l'emploi est nécessaire. Cet accompagnement propose également des ateliers collectifs permettant aux jeunes une remobilisation opérationnelle.

CHIFFRES CLÉS

- **41 jeunes accompagnés** vers une solution d'insertion de type emploi/formation
- **437 entretiens individuels** réalisés (soit 11 par jeune en moyenne)
- **155 entretiens collectifs** réalisés (soit 4 par jeune en moyenne)

En 2020, on note une diminution des ateliers collectifs au profit des entretiens individuels. Ceci étant dû au contexte sanitaire

- **23 situations** «emploi»
- **6 situations** «alternance»
- **11 situations** «formation»
- **9 situations** «service civique»

10% Sevran
58% Tremblay
32% Villepinte

CONTACT
Céline LANGE
c.lange@sevran-mlidf.org
07 69 11 81 68

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

EMPLOI

FICHE ACTION ATELIERS RECHERCHE EMPLOI/CV

OBJECTIFS

Accompagner, préparer et positionner les jeunes sur le marché du travail afin de leur permettre d'accéder à leur objectif professionnel. Les ateliers de recherche active d'emploi sont organisés de manière hebdomadaire. Ils ont pour objectif d'accompagner les jeunes vers une préparation opérationnelle à l'emploi en utilisant les outils suivants : Soutien méthodologique dans la recherche d'emploi : appui technique, accompagnement dans la recherche, réalisation du CV, lettre de motivation, Préparation aux entretiens – simulation, Organisation de visites d'entreprises, Permettre aux jeunes la connaissance de la réalité du monde de l'entreprise et des attentes, Utilisation du réseau relationnel.

LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR LES ATELIERS RECHERCHE D'EMPLOI/CV

Le confinement et la réorganisation due au contexte sanitaire ne nous a pas permis de maintenir les ateliers collectifs tels que nous les proposions précédemment car le nombre de jeunes par salle était limité. Nous avons toutefois maintenu des préparations à l'emploi en séances individuelles ainsi que quelques ateliers à distance par voie de visioconférence.

65% Sevran
21% Tremblay
14% Villepinte

CHIFFRES CLÉS

- **51 ateliers CV/Recherche d'emploi** ont été réalisés et ont concerné **157 jeunes**
- **3 ateliers** par voie de visio conférence

CONTACT
Samia AMROUCHE
Chargée de Relation Entreprise
s.amrouche@sevran-mlidf.org
07 82 95 68 42

Pour le compte de

Sevran · Tremblay-en-France · Villepinte · DIRECCTE

FICHE ACTION ORIENTATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

Mis en place toutes les semaines sur chaque antenne de la Mission Locale, cet atelier fonctionne sur la base d'un outil numérique qui recense plus de 1 200 métiers actualisés et rattachés à un questionnaire.

Ce questionnaire est basé sur des thématiques qui peuvent vous permettre de mieux connaître : sa personnalité, ses aptitudes, les conditions de travail qui conviennent le mieux au jeune, les profils professionnels…
Accompagné par un conseiller à l'issue de l'atelier, les résultats de ce questionnaire servent de base à la construction d'un projet professionnel. Ce projet pourra par la suite être éventuellement confirmé par un stage en entreprise ou une formation.

L'atelier Parcouréo a permis, durant la période de confinement, de mobiliser les jeunes sur l'élaboration de leur projet professionnel. Les opportunités d'emploi et de formation étant, à cet instant, en stand-by et toute l'équipe de la Mission Locale, en télétravail : ces ateliers ont pu se maintenir en distanciel et permettre aux jeunes de préciser leur projet professionnel en attendant la reprise.

CHIFFRES CLÉS

- **10 ateliers** animés dont **5 ateliers** animés en distanciel pendant les périodes de confinement
- **23 jeunes bénéficiaires**

CONTACT
Morgane KHELIFAOUI
Conseillère
m.khelifaoui@sevran-mlidf.org
01 48 61 87 94

Pour le compte de

Sevran · Villepinte · DIRECCTE · Tremblay-en-France

Avec le soutien de la Fondation JAE

ParcouréO

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

EMPLOI

FICHE ACTION JOB DATING

OBJECTIFS

Favoriser l'accès à l'emploi, obtenir une entrée en formation ou un contrat d'apprentissage en proposant aux jeunes une préparation opérationnelle aux entretiens de motivation.
Les ateliers Job Dating ont lieu une fois toutes les deux semaines. Ils sont proposés aux jeunes de Sevran, Tremblay et Villepinte qui souhaitent être préparés à des entretiens (entretiens de motivation, entretien devant jury, préparation en amont des actions de recrutement collectif...) et se déroulent en collectif.

Les ateliers Job Dating **en 2020** ont principalement concerné les jeunes en cours de dispositif Garantie Jeunes et les préparations préalables à un recrutement organisé à la Mission Locale.

CHIFFRES CLÉS

- **11 ateliers** animés
- **55 jeunes bénéficiaires**

47% Sevran
32% Tremblay
21% Villepinte
Femmes
Hommes

CONTACT
Anaïs DAHABI
Conseillère
a.dahabi@sevran-mlidf.org
01 41 52 53 69

Avec le soutien de

Sevran · Tremblay-en-France · Villepinte · DIRECCTE

FICHE ACTION ATELIER NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

En 2020, la crise sanitaire et les périodes de confinement « sans contact » ont fait émerger le besoin d'accompagnement des jeunes sur le volet numérique. La Mission Locale a donc développé un atelier « numérique » à destination des jeunes dont l'objectif est :

- Sensibiliser, informer et accompagner le public Mission Locale aux outils du numérique.
- Diagnostiquer et recenser les niveaux de pratique.
- Faire le point sur les conditions matérielles, d'équipements du public (recrutement en visio, télé candidatures, ateliers en ligne...)
- Indiquer les lieux d'accès au numérique (ML espace cyber, centre culture!, Point information Jeunesse...)
- Informer et sensibiliser sur les métiers du numérique (formation développeur Web, formation en bureautique – Passeport compétences numérique, DIGI-POP...)

CHIFFRES CLÉS

Démarrage en fin d'année 2020

- **15 jeunes** ont participé aux ateliers en fin d'année

CONTACT
Idris ALIOUCHE
Conseiller
i.aliouche@sevran-mlidf.org
01 41 52 53 69

Avec le soutien de

Sevran · Tremblay-en-France · Villepinte · DIRECCTE

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

EMPLOI

FICHE ACTION **RELATION ENTREPRISE - PIA**

OBJECTIFS

L'action répond aux besoins de préparation et mise en relation des jeunes du territoire avec les offres d'emploi/stage/alternance. Une professionnelle 100% dédiée à l'activité de mise en relation des jeunes avec les offres est en capacité de proposer des actions innovantes et cohérentes avec le besoin repéré et soutenir les conseillers dans leur mission quotidienne, permettant ainsi de proposer aux jeunes et aux entreprises un service plus adapté.

LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR LES RELATIONS ENTREPRISE

- La situation exceptionnelle causée par la Pandémie du Covid 19, n'a pas permis à la Mission Locale de maintenir de manière régulière sa mission de « rencontre employeurs ».
- Les sessions de recrutements ont été suspendues durant toute la période de confinement.
- Nous constatons de réelles difficultés et un manque de visibilité des entreprises sur leurs besoins en recrutement. Nous déplorons et nous constatons une forte baisse des sollicitations des entreprises envers notre service employeurs.
- Les mesures sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'organiser en interne des sessions de recrutements avec plus de 5 candidats.
- Les sessions de recrutements sont externalisées dans les locaux des entreprises, nous sommes malheureusement confrontés à un manque de retour et au fait de ne pas être en mesure de récupérer les feuilles d'émargements.

A noter : le forum emploi « SPRINT VERS L'EMPLOI » a malheureusement été annulé du fait du 2ème confinement.

CHIFFRES CLÉS

- **12 sessions de recrutements** spécifiques ont été organisées
- **158 candidats** ont été orientés par les conseillers
- **114 candidats** se sont présentés (soit 72% de taux de présence)
- **57 candidats** ont ainsi été recrutés à l'issue de ces sessions

CONTACT
Samia AMROUCHE
Chargée de Relations Entreprises
s.amrouche@sevran-mlidf.org
07 82 95 68 42

PARIS TERRES D'ENVOL
DIRECCTE
INVESTIR L'AVENIR

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

EMPLOI

FICHE ACTION

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MLI

OBJECTIFS

En 2019, la Mission Locale a fait le choix de la création d'un axe « Développement » visant notamment à initier des projets permettant de répondre au mieux aux besoins des jeunes du territoire.
Suite à une enquête réalisée auprès du public jeune et de ses partenaires, la MLi a entamé un travail d'amélioration et de modernisation de sa communication à destination des jeunes.

Pour répondre à cette ambition, nous avons déployé au sein de notre structure, le dispositif service civique avec des promotions régulières de trois volontaires dont la mission principale est de faire se rapprocher les jeunes et la Mission Locale.

2020 a été l'année de la naissance de notre site internet, permettant aux jeunes une information rapide et claire et une possibilité d'inscription en ligne.

Ce projet est en développement et les perspectives sur les années à venir sont nombreuses.

CHIFFRES CLÉS

- **3 volontaires en service civique** mobilisés à la MLI pour optimiser les modes de contact avec les jeunes
- **1 site internet** déployé fin d'année 2020 avec déjà **66 demandes d'inscription**
- **1 compte Facebook** avec près de **10 000 consultations**

CONTACT
Florence LAVAUD
Pôle Développement
f.lavaud@sevran-mlidf.org
07 68 24 49 04

Découvrez notre site internet

Découvrez notre page facebook

Slide by Slide

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

PERSPECTIVES 2021

Nos perspectives pour l'année 2021 s'inscrivent pleinement dans le plan de relance souhaité par le gouvernement, que nous remercions pour la confiance qu'il nous donne et les moyens supplémentaires alloués au réseau des missions locales.
Nous sommes engagés dans le développement de notre association au bénéficie des jeunes les plus isolés avec pour motivation, le soutien de tous ces jeunes que la crise sanitaire et économique a laissé sur le bord du chemin.
Mobiliser les jeunes qui ne sont pas accompagnés, proposer des solutions d'emploi et de formation adaptées au besoin de notre public, mettre en œuvre des dispositifs innovants… : telles sont nos ambitions pour cette année 2021.

LA GARANTIE JEUNES

Pour répondre à la situation de crise économique et sociale, l'État en 2021 mise sur le dispositif Garantie Jeunes dont il a doublé les places. Pour la MLI, c'est 220 jeunes qui seront accueillis dans le cadre de ce programme.
Rappel : 12 mois d'accompagnement intensif mêlant ateliers collectifs et coaching individuel assortis d'un soutien financier mensuel.

La Garantie jeunes ne permet certes pas aux jeunes de s'extraire d'une situation de pauvreté, elle est pour autant la principale politique publique de l'emploi des jeunes et la MLI en fait son dispositif phare pour les jeunes les plus précaires.
Investissement et innovation seront les maîtres mots pour qualifier la GJ en 2021.

ALLER VERS

L'obligation de formation des 16-18 ans, le repérage et l'accompagnement des jeunes décrocheurs, la mise en en œuvre du Plan Régional d'Insertion des Jeunes (PRIJ). Ces différents enjeux de 2021 ont l'objectif commun de ne laisser aucun jeune sur le bord du chemin et ils utilisent tous la méthodologie du « aller vers » : à savoir repérer et mobiliser les jeunes les plus éloignés des structures via une pédagogie différenciée.

prij Plan Régional d'insertion pour la Jeunesse
Seine Saint Denis

La MLI s'inscrit pleinement dans cette démarche et souhaite développer des actions dans cette perspective. Nous prévoyions la mobilisation de professionnels pour « aller vers » ces jeunes qui ne fréquentent pas ou peu la Mission Locale créant ainsi des ponts avec nos partenaires de proximité.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

PERSPECTIVES 2021

LE NOUVEAU SITE JOLIOT CURIE

Depuis plusieurs années maintenant, la Mission Locale déplore son manque d'espace pour accueillir l'ensemble des jeunes et développer des ateliers ou de nouveaux projets.
Motivés par le plan de relance et l'absolue nécessité de renforcer les équipes pour répondre aux enjeux de la crise économique, nous avons pris la décision d'ouvrir un nouveau site qui accueillera :

- Un dispositif expérimental d'accueil des bénéficiaires du RSA (financé par le Département 93)
- Le dispositif Garantie jeunes : 220 jeunes en 2021
- Nos nouveaux projets et ateliers collectifs

Ce nouvel espace a pour ambition de nous permettre dans les prochaines années de développer de nouveaux projets innovants, en réponses aux besoins des jeunes.

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION

La MLI poursuit sa modernisation et son adaptation aux nouveaux outils de communication. Nous avons pour ambition de développer de nouvelles formes de communication et de contact permettant de mieux faire connaitre et valoriser notre action auprès du public et de nos partenaires.
Le recrutement de volontaires en service civique nous a ouvert la voie vers de nouveaux projets :

- Développement de notre site internet, mis en ligne en fin d'année 2020.
- Portraits vidéo de jeunes suivis à la Mission Locale qui racontent leur parcours.
- Renfort de la présence de la Mission Locale sur les réseaux sociaux.

Plus généralement, nous souhaitons en 2021 permettre à davantage de jeunes de s'investir dans les projets de la Mission Locale.
En complément, nous avons pour ambition de multiplier les évènements (forums, salons…) afin de communiquer auprès de l'ensemble des jeunes du territoire sur nos actions et opportunités.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20211009-2021-117-DE
Date de télétransmission : 13/10/2021
Date de réception préfecture : 13/10/2021

NOS PARTENAIRES

Nous remercions nos partenaires
pour la qualité de nos relations.

Villepinte
Tremblay-en-France
Sevran
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
îledeFrance
seine saint denis
Made in
CONVERGENCE 93
l'Europe s'engage en France
Garantie Jeunes
pôle emploi
cget
PARIS TERRES D'ENVOL
ars
ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
Compétences Emploi SEVRAN
Mission Locale

PEIF 10 AVENUE SALVADOR ALLENDE • 93270 SEVRAN • TÉL : 01 41 52 13 90